



L'intersyndicale des orthophonistes et des étudiants en orthophonie répond à nouveau présent à l'appel des grandes centrales pour la journée de mobilisation du 22 mai !

Le 29 mars dernier, l'intersyndicale des orthophonistes et étudiants en orthophonie, venue demander reconnaissance pour les patients, la profession et la formation, a subi, comme nombre de représentants des professionnels des services publics, une nouvelle fin de non-recevoir affichée, de leur ministre de tutelle :

En effet les orthophonistes et étudiants, unis et déterminés, ne cessent de dénoncer l'aveuglement du Ministère des Solidarités et de la Santé, qui ignore délibérément la disparition des orthophonistes salariés, la dégradation majeure de l'accès aux soins pour les patients, et de la formation des étudiants. Pour rappel, profession à bac +5 reconnue à bac +3.

Ce 29 mars, l'intersyndicale n'a, une nouvelle fois, été reçue que par la DGOS-DRH qui n'a pas, n'a jamais eu mandat pour négocier et proposer de nouvelles grilles. Elle s'est heurtée à l'obstination pointilliste de la DGOS à rester focalisée sur la très aléatoire (et d'ailleurs inappliquée) prime d'engagement pour quelques-uns, quand nous demandons des conditions d'exercice pérennes pour tous.

Face à ces non-réponses inacceptables, nous avons appelé les professionnels, étudiants, enseignants, maîtres de stages, directeurs de mémoire, à se réunir dans toutes les régions pour envisager les actions futures, dont la grève, pour établir une ligne directrice qui fasse enfin réagir le gouvernement.

La Fédération Nationale des Orthophonistes, la Fédération des Orthophonistes de France et la Fédération Nationale des Étudiants en Orthophonie appelleront donc les étudiants et professionnels qu'elles représentent, déjà actifs le 22 mars, à participer à cette nouvelle journée de mobilisation. Parmi tous nos collègues des fonctions publiques, nous défendrons notre service public de santé et son enseignement.

CONTACTS PRESSE :

CFTC Santé et Sociaux : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

FNEO : Anaïs ROLLAND 06 99 63 01 11 / Chloé HAMON 07 63 64 01 11

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FO : Santé-Sociaux : Didier BIRIG 06 64 90 66 03 /Christine ARCAÏ 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Jean VIGNES 06 58 58 96 06

UNADREO : Emily BENCHIMOL 06 .86 .59 .31 .24

CFO : Sylvia TOPOUZKHANIAN 06 19 23 28 55

UNSA : Jean-Claude STUTZ 06 16 64 73 01